

COUP D'ŒIL

Sur Mercurool-Veaunes



Commune
P.4



Divers
P.12



Associations
P.22

Il y a 100 ans

1925

18 juillet, publication du premier volume de « Mein Kampf » (Mon combat) rédigé par Adolf HITLER. Il est en partie écrit en prison. Le livre est un mélange d'autobiographie, de propagande politique et d'idéologie nazie.

19 juillet, l'italien Ottavio BOTTECHIA remporte le Tour de France pour la 2ème année consécutive, avec 56 minutes d'avance sur le belge Lucien BUYSSE. Pour la première fois, les coureurs sont organisés en équipes.

26 juillet, création des Chambres de Métiers en France, à l'initiative de Joseph COURTIER, député de Haute-Marne.

9 septembre, première finale de la coupe Davis de tennis. Les États-Unis battent la France, malgré « les Mousquetaires », surnom donné à l'équipe de France de tennis.

22 septembre, une troupe d'acteurs noirs venus d'Amérique débarque à Cherbourg, avec parmi eux, une certaine Joséphine BAKER.

2 octobre, la danseuse et chanteuse Joséphine BAKER est dévoilée dans tous les sens du terme avec la "Revue Nègre" au Music-Hall des Champs Elysées (1).

13 octobre, naissance de Margaret THATCHER, première ministre de Grande-Bretagne de 1979 à 1990, surnommée la "Dame de fer" (2).

20 octobre, naissance du comédien Roger HANIN (3) (mort le 11 février 2015). En 1982, il interprète le rôle principal dans "Le Grand Pardon" et est connu pour son célèbre rôle dans Navarro qu'il incarnera de 1989 à 2007.

14 novembre, première exposition collective des peintres surréalistes à Paris à la Galerie Pierre.

1er décembre, les accords de Locarno signés par plusieurs pays d'Europe, dont l'Allemagne, sont confirmés. Ils ont pour objectif d'éviter une nouvelle guerre.

En 1925, quelques scientifiques observent les effets antibactériens de champignons comme Penicillium, mais aucun ne parvient à isoler la substance active ou à comprendre le potentiel thérapeutique. La pénicilline sera découverte officiellement en 1928.



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 8 mai 1945 4
 La fête des voisins 5
 Une nouvelle naissance sur notre commune 5
 Nouvelle boulangerie pâtisserie 6
 Pôle de santé 6
 Un notaire à votre service 6
 Sentiers d'interprétation 6
 Inauguration du boulodrome 7
 Du nouveau à la Bibliothèque 8
 Dépôts sauvages : un geste irresponsable 9
 Nettoyage de printemps 9
 Savoir Rouler à Vélo 10
 Le tennis de table s'invite à l'école 10
 Semaine en classe découverte 11

INFORMATIONS DIVERSES

Prévention des inondations 12
 Un nouvel allié contre l'ambrosie 13
 Les actualités sirctom 14

COMPTES RENDUS

DES CONSEILS MUNICIPAUX 15 à 19

COMPTES RENDUS FINANCES 20

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le regard de Naël 22
 La Grappe Dorée 23
 Les Amis de la Tour 24
 Le Télégraphe 25
 Stepfamily love association 26
 Peindre à Mercuriol-Veaunes 27
 Mercuriol-Veaunes animations 27
 Foyer rural 28
 Farandole - Sou des écoles 29
 Basket Club Mercuriol Chanos Curson 30
 Amicale Boules Mercuriol/Veaunes 31

AGENDA 4^{ème} de couverture



LE MOT DU MAIRE

Les vacances sont enfin là...

Si beaucoup profitent de l'été pour prendre un peu de repos, cette période marque, pour d'autres, un temps de pleine activité entre la cueillette des fruits et la préparation des vendanges. Espérons que la météo soit favorable, après un printemps pluvieux.

Au moment où je vous écris, les orages violents ont épargné notre commune.

Comme chaque année, nos associations ont fait vivre notre commune au rythme de nombreuses manifestations.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des bénévoles qui s'engagent au sein de ces associations, ainsi que celles et ceux qui assurent les permanences à notre bibliothèque municipale.

Sur le plan communal, nous avons inauguré le boulodrome couvert début février. Fort apprécié par les boulistes et leur présidente, le nombre d'adhérents a doublé.

Nous avons travaillé sur le projet du pôle associatif. Une présentation a été faite à l'ensemble des associations de la commune. Le démarrage de la construction du bâtiment est prévu en mai 2026.

Depuis le début de l'année, notre commune s'est enrichie de nouveaux services de proximité :

- La boulangerie a rouvert après quelques mois de fermeture. Guillaume et Mehdi vous accueillent du mardi au dimanche pour la plus grande satisfaction de tous. Ils sont rejoints le week-end par leurs compagnes, Chloé et Laetitia. Nous leur souhaitons pleine réussite.
- Le Pôle de Santé, avec ses 13 professionnels de santé, a ouvert ses portes au mois de mai à proximité de la pharmacie.
- Maître Boris CASSI, notaire, s'est également installé fin juin dans les locaux de l'ancienne pharmacie.

Un grand merci à tous ces professionnels d'avoir choisi notre belle commune pour y implanter leur activité. Par leur présence, ces commerces et services de proximité contribuent pleinement au dynamisme et à l'attractivité de Mercuriol-Veaunes.

Nous entamons la dernière année de ce mandat municipal. Un grand merci à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement et leur investissement tout au long de ce mandat.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un excellent été.

Le Maire
Michel Brunet



Vie de la COMMUNE

Cérémonie et fête

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, est un rendez-vous incontournable à Mercuriol-Veaunes. C'est un moment fort où les élus, les associations, les élèves et les habitants se rassemblent pour honorer le passé dans nos deux villages.

10h00 : rassemblement devant le monument aux morts au cimetière de Veauunes.

10h30 : la cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts, sur la place de la République à Mercuriol.

Pour ce 80ème anniversaire de la victoire, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Moreau, sous-préfet de l'arrondissement de Valence, ainsi que la présence symbolique de la Flamme de la Nation.

Après les discours de Monsieur le maire et de Monsieur le sous-préfet, et le dépôt des gerbes de fleurs avec les enfants de l'école, la cérémonie s'est conclue par le chant de la Marseillaise, entonnée par l'ensemble des participants. Un vin d'honneur a ensuite été servi, permettant aux habitants de partager un moment de convivialité.

Ces commémorations sont un moyen essentiel de maintenir la mémoire collective, de transmettre l'histoire aux jeunes générations et de réaffirmer les valeurs de paix et de liberté pour lesquelles tant de personnes ont combattu.

Rappelons que la Seconde Guerre mondiale fut le conflit le plus meurtrier de l'Histoire, avec plus de 65 millions de morts. C'est l'équivalent d'une population entière comme celle de la France qui a été décimée en seulement six ans de guerre. ■



La Flamme de la Nation : Un symbole vivant

La "Flamme de la Nation" fait référence à la Flamme du Souvenir qui brûle en permanence sous l'Arc de Triomphe à Paris, sur la tombe du Soldat inconnu.

Allumée pour la première fois le 11 novembre 1923, elle rend hommage au Soldat inconnu de la Première Guerre mondiale. Son rôle est de perpétuer le souvenir de tous les soldats "morts pour la France", quels que soient les conflits. Elle symbolise ainsi l'immortalité et la continuité de la mémoire nationale. Chaque soir à 18h30, une cérémonie de ravivage de cette flamme a lieu sous l'Arc de Triomphe.

Un projet initié il y a deux ans par les élèves d'un lycée professionnel de Valence a permis de transporter la Flamme de la Nation de Paris jusqu'à Valence, chef-lieu de la Drôme.

Le mercredi 7 mai, près de 130 élus des communes drômoises ont eu l'honneur de récupérer la Flamme pour l'apporter dans leurs propres communes, à l'occasion de ce 80ème anniversaire de la victoire. C'est une manière forte de lier la mémoire nationale aux commémorations locales. ■



Michel Brunet



FÊTE DES VOISINS

Chaque année, à la fin du printemps, un événement chaleureux et convivial rassemble les habitants de quartiers entiers autour d'un même objectif : célébrer la bonne entente et renforcer les liens de proximité. Il s'agit bien sûr de la Fête des Voisins, une initiative simple mais puissante, perpétuée chaque année dans différents quartiers de Mercuriol-Veaunes.

C'est donc le vendredi 13 juin que de nombreux voisins du quartier des Odouards se sont retrouvés, rue des Galets, pour partager un moment autour d'échanges culinaires et gustatifs.

Le vendredi 20 juin, c'était au tour du quartier de Firmy de réunir, impasse des Charmes, pas moins de 60 voisins.

Née en 1999 à Paris sous l'impulsion d'Atanase Périfan et de l'association Paris d'Amis, la Fête des Voisins part d'un constat simple : malgré la proximité géographique, beaucoup de personnes connaissent peu, voire pas du tout, leurs voisins.

L'idée a rapidement dépassé les frontières françaises. Aujourd'hui, cet événement est célébré dans de nombreux pays à travers le monde, sous différentes appellations (European Neighbours' Day, Neighbors Day, etc.), témoignant de son universalité et de son importance dans la création de communautés plus unies et solidaires.

La Fête des Voisins est bien plus qu'une simple tradition : c'est un rendez-vous annuel qui nous rappelle l'importance de la convivialité et du partage dans nos vies.

Alors, prêt à rencontrer vos voisins ? ■

UNE NOUVELLE NAISSANCE SUR NOTRE COMMUNE

Après Iris, née à Veauunes en juin 2022, et Alois, née à Mercuriol en avril 2023, nous avons la joie d'annoncer la naissance de Marcel, un petit garçon venu au monde sur notre commune le 17 juin dernier.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, Johanna et Martin, à qui nous adressons nos vœux les plus sincères de bonheur dans cette belle aventure familiale.

Bienvenue parmi nous, petit Marcel ! ■



Du nouveau à Mercurol-Veunes

NOUVELLE BOULANGERIE PÂTISSERIE AU CŒUR DU VILLAGE

Bienvenue à Mehdi et Guillaume ! Depuis le 24 mai, notre commune a le plaisir d'accueillir une nouvelle boulangerie artisanale, tenue par Mehdi et Guillaume, deux pâtisseries passionnés qui ont fait le choix de s'installer chez nous pour nous faire découvrir leur savoir-faire et leur amour du bon pain. Attachés à la qualité des produits et au respect des circuits courts, ils privilégient les ingrédients locaux et les méthodes de fabrication traditionnelles.

Pain au levain, viennoiseries dorées à souhait, pâtisseries généreuses : il y en a pour tous les goûts, toujours avec une exigence de fraîcheur et d'authenticité. La boulangerie est ouverte du mardi au dimanche, pour vous permettre de profiter de ses produits tout au long de la semaine.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans cette belle aventure ! ■




Coordonnées
de la boulangerie
04 75 07 38 47

PÔLE DE SANTÉ

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2023, le projet est désormais une réalité. Après de longs mois de travaux, le Pôle Santé a ouvert ses portes il y a quelques semaines à proximité du parking de l'Espace Eden.

Souhaitant développer l'offre de soins au niveau local, des professionnels de santé se sont regroupés pour porter de manière privée la création d'un pôle santé regroupant déjà 13 praticiens :

- Orthophoniste : Aurélie Mercier - 06.70.35.43.95
- Médecin généraliste : Mathilde Courtois - 04.75.59.84.07
- Pédiatre et gynécologue : Hélène Poupard - 09.61.69.79.67
- Kinésithérapeute : Florent Pepin - 06.31.75.71.52
- Sage-femme : Vinciane Pereira - 07.68.90.53.64
- Psychologue : Océane Martin - 07.43.27.69.37
- Ostéopathe : Rémi Terrat - 06.72.03.55.91
- Infirmiers : Franck De Sitter, Emmanuel Nègre, Caroline Delhomme, Camille Lafitte - 04.75.06.12.97
- Infirmière ASALEE : Carole Gevaudan
- Podologue : Alice Reynaud - arrivée prévue début août.

L'inauguration du 5 juillet a permis de présenter la structure et l'ensemble des praticiens regroupés dans ce même lieu, à proximité de la pharmacie qui s'est déplacée en début d'année. Nous leur souhaitons une bonne installation sur notre commune. ■



UN NOTAIRE À VOTRE SERVICE

Les locaux de l'ancienne pharmacie accueillent maintenant un office notarial. L'étude de Boris CASSI, résident de notre commune, est ouverte depuis le 24 juin dernier. Une installation qui renforce l'offre de services de proximité et participe à la vitalité de notre commune. ■




Coordonnées
de l'étude
04 12 18 00 93
boris.cassi@
26009.notaires.fr

SENTIERS D'INTERPRÉTATION

Depuis novembre 2024, un groupe de travail dynamique s'est constitué autour d'un projet ambitieux : la création de deux parcours d'interprétation, l'un pour chacun de nos villages. Sous la houlette d'Hélène PUZIN, du cabinet Cairn Interprétation, ce groupe rassemble des représentants des associations locales (Télégraphe de Veunes, La Grappe Dorée, Les Amis de la Tour), des citoyens engagés, des élus municipaux, ainsi que des membres du Département de la Drôme et de l'Office de Tourisme.

L'objectif de ces parcours est clair : faire découvrir, comprendre et valoriser notre territoire. Pensés comme une véritable invitation au voyage, ils proposeront une expérience unique, riche de sens, à tous ceux qui emprunteront leurs chemins — qu'ils soient habitants ou visiteurs de passage. Une attention particulière est portée aux familles, pour que chacun, petit ou grand, puisse s'approprier l'histoire, les paysages et les richesses patrimoniales de nos villages.

Le lancement de ces parcours est prévu pour le printemps 2026. Une belle promesse de redécouverte de notre environnement local, à travers un regard nouveau et sensible. ■

INAUGURATION DU BOULODROME

Après la remise des clés à l'association en décembre 2024, le vendredi 7 février 2025 avait lieu l'inauguration. Pour cette soirée, les membres de l'association et les élus municipaux se retrouvaient de nouveau au sein du boulodrome. Les élus d'ArcheAgglo, du département et de la région ainsi que des membres des Eaux de la Veune et du territoire d'énergie Drôme - SDED découvraient le lieu.

Monsieur le maire commença les discours en soulignant que ce projet était dans les pensées depuis longue date. Depuis l'ouverture du boulodrome, le nombre de pratiquants a doublé et dorénavant les plus courageux se retrouvent les mardis, jeudis et vendredis au sein des 16 jeux. De leur côté, les bénévoles se sont organisés afin d'ouvrir le boulodrome aux passionnés et tenir la buvette. Michel BRUNET a félicité toutes les entreprises qui ont su se coordonner et être réactives. D'autre part, cette construction a permis à bon nombre dont l'architecte, Florent PATOIS, de connaître les différences entre la boule lyonnaise et la pétanque. Enfin, le maire a cité la région, le département et ArcheAgglo qui ont participé au financement.

Le président d'ArcheAgglo, Frédéric SAUSSET, a poursuivi. Il a souligné que ce boulodrome était une belle réalisation construite en un temps record grâce à des entreprises performantes. Cet équipement va rééquilibrer notre bassin de vie répondant à la forte demande. De plus, ce lieu va permettre de créer un lien intergénérationnel grâce à la pratique d'un sport intéressant et physique.



Agnès JAUBERT, représentante du département, a souligné la qualité des travaux et s'est dit fière d'avoir participé à la réalisation de cet équipement qui était un besoin local.

Florent BRUNET a reconnu que le maire avait su se montrer convaincant auprès de la région et a ainsi pu avoir une subvention plus importante que celle initiale. Cet élu était très content d'avoir pu aider notre commune et par conséquent d'avoir soutenu les entreprises locales. Le conseiller régional reconnaît qu'il sera de plus en plus difficile d'aider les communes dans les années à venir.

Après les discours, tous les participants ont eu la chance de découvrir ce sport avec la démonstration d'un relais grâce à Christophe REYNE et Florian DURAND. Enfin, pour clore la soirée, un verre de l'amitié a été offert.

Bon vent à la boule mercurolaise ! ■



Le chai
— Mercurolais —
04 75 08 82 11
4 place de la république
26600 Mercurol-Veunes

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonnave-26600 Mercurol



ThermoClim26
SARL

Climatisation . Pompe à chaleur . Chauffage . Plomberie
Installation - Dépannage - SAV

BARTOSIK Stanislas
26600 Mercurol-Veunes
thermoClim26@gmail.com
06-20-76-16-20



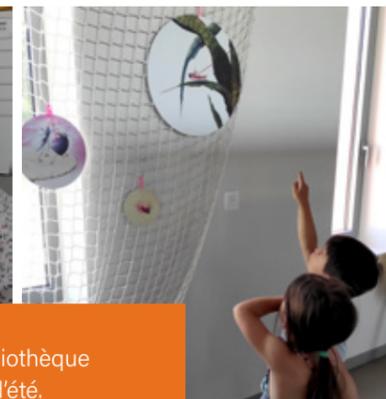
Atelier Stop Motion



Lecture d'un album pour les élèves du cycle 3



Accueil de l'Ehpad



AGENDA

Juillet-août : la bibliothèque reste ouverte avec des horaires d'été.
Septembre : réinformatisation de la bibliothèque.
Novembre : "Dans mes livres, il y a...", une exposition pour les tout-petits.

La bibliothèque reste ouverte en juillet et août !

Mardi		15h30-18h00
Mercredi	10h00-12h00	14h30-18h00
Jeudi		15h30-18h00
Vendredi	10h00-12h00	15h30-18h00

L'équipe prendra quelques jours de vacances du 25 août au 8 septembre.



Bibliothèque DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

Mi-septembre la bibliothèque change de logiciel et vous proposera un nouveau site web plus accessible et plus convivial.

Pour assurer la transition et former l'équipe, la bibliothèque fermera quelques jours.

Depuis 2007, date de sa première informatisation, la bibliothèque était équipée du même logiciel. En septembre, elle va bénéficier d'un nouvel outil informatique plus performant. Non seulement il permettra d'améliorer l'efficacité du travail interne mais facilitera aussi les relations avec ses lecteurs : vous pourrez suivre la liste de vos prêts et réservations et faire vous-mêmes vos réservations sur le catalogue en ligne !

Mais, toute médaille ayant son revers, ce changement peut aussi entraîner quelques perturbations temporaires et nous comptons sur votre compréhension.

Bon à savoir : en vertu de la loi de protection des données privées votre historique de prêts ne pourra être conservé. Vous pouvez demander à l'équipe de la bibliothèque de vous l'imprimer pour garder une trace de vos lectures !

Le plein de nouveautés

Fin juin, l'équipe est allée échanger 400 livres à la médiathèque départementale. Venez découvrir nos nombreuses nouveautés!

Pour l'été, la bibliothèque a fait le plein de lectures pour vous occuper pendant les longues après-midis ensoleillées ! Venez pousser les portes de cet espace climatisé...

Un lieu dynamique

• **Accueil des scolaires** : cette année, de nombreux échanges et projets ont été menés avec le groupe scolaire. Chaque classe a pu venir tous les 15 jours pour un échange de livres.

• **Relais Petite Enfance** : les assistantes maternelles viennent une fois par mois pour des lectures pour les tout-petits.

• **De nouveaux partenariats** : en mars, la classe ULIS du collège de l'Hermitage est venue visiter la bibliothèque. L'occasion de faire découvrir à ces élèves un lieu de culture, de partager nos goûts et bien sûr de partager un temps de lecture et d'écoute autour du magnifique album de Gaël Faye « L'ennui des après-midi sans fin ». Avis aux amateurs vous pouvez lire l'album ET écouter l'adaptation musicale.

Pour la première fois, fin avril, la bibliothèque a accueilli des résidents de l'Ehpad l'Hermitage de La Teppe. Un moment convivial et de partage autour des livres. Merci à Elsy, l'animatrice, et aux résidents pour leur enthousiasme !

• **Atelier "Stop Motion"** : pour la deuxième fois, la bibliothèque a proposé une journée Stop Motion en mars. 6 enfants de 7 à 11 ans ont pu réaliser un petit film, image par image, en se servant des livres comme décor ! Un grand bravo pour leur inventivité et leur patience. Merci à Manu des EPN Arche Agglo pour son coaching.

• **Le festival Partir en Livre** : cet été la Bibliothèque a été transformé pendant un mois pour le festival Partir en Livre en partenariat avec Archeagglo. L'exposition Microminus imaginée par l'auteur-illustrateur Gaëtan Dorémus a plongé la bibliothèque dans un monde peuplé d'une multitude de petites bêtes, toutes aussi loufoques les unes que les autres. Les visiteurs ont pu jouer avec les insectes au milieu de d'un décor monumental et même inventer leur petite bête ! ■



DÉPÔTS SAUVAGES : UN GESTE IRRRESPONSABLE ET SANCTIONNÉ

Cette image montre un dépôt sauvage d'ordures ménagères laissé en dehors du container. Ce comportement nuit à la propreté de notre commune, attire les nuisibles et dégrade notre cadre de vie à tous.

Rappel important :

- Lorsque le container est plein, il est strictement interdit de déposer ses déchets à côté. Merci de vous rendre au point de collecte le plus proche disposant de la place nécessaire.
- Ce type d'infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €, conformément à la réglementation en vigueur.
- Un petit effort pour chacun, un grand pas pour notre environnement ! Ensemble, préservons la propreté de notre commune. ■

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 15 mars dernier, s'est tenue la désormais traditionnelle opération de nettoyage de printemps dans notre commune. Traditionnelle... mais apparemment oubliée du calendrier de beaucoup. Nous n'étions que 9 volontaires à répondre à l'appel du nettoyage de printemps. Oui, 9 ! Et pour la précision, ils étaient soit membres du conseil municipal, soit leurs conjoints. Avec une équipe si restreinte, inutile de rêver à une commune rutilante de propreté de la tête aux pieds. Nous avons donc concentré nos efforts sur quelques zones stratégiques, là où la nature

se bat vaillamment contre les assauts des cannettes, mégots, papiers gras et autres chefs-d'œuvre jetables de notre société moderne.

Évidemment, nous ne sommes pas les auteurs de ces déchets. Trop sensibilisés, trop respectueux, trop... fatigués aussi, de devoir ramasser ce que d'autres, par pure flemme ou par absence totale de savoir-vivre, laissent derrière eux.

Heureusement, comme toujours, cette matinée s'est conclue par un moment de convivialité bien mérité. Parce qu'après l'effort... il faut bien

un peu de réconfort. Un café partagé, quelques douceurs, et l'impression — modeste mais tenace — d'avoir fait sa part.

Alors oui, cet article a un petit goût amer. Celui d'un engagement qui ne faiblit pas, mais qui aimerait, pour une fois, ne pas prêcher dans le désert. Parce qu'on aimerait bien, un jour, se promener dans une commune propre, sans avoir eu à se retrousser les manches, encore.

À l'année prochaine ? Peut-être. Plus nombreux ? On l'espère. Fort. ■





Vie des écoles

SAVOIR ROULER À VÉLO

Cette année, les CE2-CM1-CM2 ont réalisé une séquence vélo pour l'apprentissage du SRAV (Savoir Rouler à Vélo). Dans un premier temps, c'est en milieu fermé, sur le parking de l'école, qu'ils ont appris à s'équilibrer, à manier leur vélo avec des ateliers variés de déplacement : slaloms, arrêts au stop, passage d'encombrants, bascule, virages serrés, passages étroits...

En parallèle, ils ont appris le code de la route pour pouvoir circuler en sécurité avec les autres usagers. Pour finaliser ce projet, l'USEP a mis à disposition une piste routière sur laquelle les cyclistes ont pu s'entraîner.

Les CM1 CM2, accompagnés de nombreux parents agréés, sont ensuite allés sur la route pour faire de belles sorties entre 15 et 41 km.

Pendant ce temps, les CE2 ont réalisé de belles balades sur les hauteurs de Mercuriol-Veaunes.

Bravo à tous ! ■

Les maîtresses,
Karine Dybing et Séverine Delhomme

UN VENT DE SPORT SOUFFLE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION : LE TENNIS DE TABLE S'INVITE À L'ÉCOLE !

Dans le cadre de l'initiative « Une École, Une Table » lancée par la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), plusieurs établissements scolaires français ont été dotés d'équipements pour permettre aux élèves de pratiquer le ping-pong lors des récréations. Cette dotation s'accompagne d'un challenge ludique et éducatif : le challenge des récréations.

Lors de la Semaine Olympique, de nombreuses écoles du territoire français ont relevé ce défi. Il s'agit d'une compétition amicale où les élèves doivent réaliser un maximum d'échanges. Le but ? Favoriser la découverte du sport, encourager l'activité physique et promouvoir le fair-play chez les enfants.

Grâce au programme « Une École, Une Table » et à l'association Farandole, un équipement adapté a été installé par les employés communaux dans notre école. Une table de ping-pong robuste et résistante aux intempéries permet aux élèves de jouer en toute sécurité.

L'initiative rencontre un franc succès, et les enseignants se

réjouissent des bienfaits observés sur les élèves : cohésion sociale, amélioration de la concentration, du respect des règles et du développement de la motricité fine. Le challenge des récréations pourrait bien devenir un rendez-vous annuel incontournable pour les élèves, qui attendent la récréation avec impatience, raquette en main ! ■



NOTRE SEMAINE EN CLASSE DÉCOUVERTE

C'est au mois de mars que nous avons eu la chance de vivre un séjour « Musique et cirque » au centre Musiflore à Crupies. Nos journées ont été rythmées par de la chorale, des excursions nature, du cirque et de la découverte d'instruments variés et nombreux.

Sans oublier tous les bons moments de vie collective, les veillées, les repas partagés et nous sommes revenus enchantés.

Un grand merci à Farandole, à la mairie pour leur aide financière, à la région pour l'obtention d'une subvention transport et aux parents pour leur implication dans les actions menées pour récolter les fonds manquants.

Les maîtresses, tout comme les élèves, vont garder de beaux souvenirs !!! ■

BOISSET TRAVAUX PUBLICS

**Travaux Publics & Canalisations
Aménagements de surfaces**

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44

🌐 : www.groupe-boisset.fr

LA TERRINE ALBERTE PAYSANNE DEPUIS 1979

Une journée à la ferme

Prix 2024

mardi, jeudi et vendredi midi : 30 €

samedi midi : 33 €

dimanche midi et jours fériés midi : 35 €

enfant jusqu'à 7 ans : 8 €
12 ans : 16 €

Salle climatisée

Menu fait Maison

Apéritif Maison

Canapé au four à bois (Ciboule, Poisson, Paysan)

Terrines de la Ferme (canard, caillette, rillettes)

Cochon à la broche (farci forestière et légumes)

Tomme de chèvre et Fromage Blanc Pogne et Fruits au sirop Maison

Café

Gâteau d'anniversaire (sup. 2,50 €/pers.)

Boissons comprises

Apéritif maison

Vin blanc - Vin rosé - Vin rouge - Clairette de Die

Le tout cuit au feu de bois

Tout à volonté

La Terrine www.la-terrine.fr 695 Route de Chantemerle-Iles-Blés, 26600 Mercuriol ☎ 04 75 07 44 20

Le Jardin d'Albina

PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE

Plantes fleuries - Plantes de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...

OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR

Panoramique	10 personnes
Coucher de Soleil	6 personnes
Gerle	4 personnes
Pressoir	2 personnes

530 Chemin des Châtaigniers
26600 Mercuriol Veaunes DROME

Calme en pleine nature, avec une vue magnifique, Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !

Réservation au 04.75.83.09.23 ou contact@gites-de-france-drome.com

ÉLABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

ARCHE Agglo lance son deuxième Programme d'Actions de Prévention des Inondations, dit « PAPI ». Ce dispositif vise une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle d'un bassin cohérent : en l'occurrence 24 communes de l'agglomération. Après labellisation, il donne accès à des subventions de l'Etat via le fonds Barnier.

Les actions du programme portent sur plusieurs axes de la prévention des inondations : sensibilisation, culture du risque, gestion de crise, travaux de ralentissement des écoulements, entretien des digues...

Le premier « PAPI » déployé entre 2019 et 2025 a permis une quarantaine d'actions concrètes dont la mise en place du dispositif ALABRI (accompagnement des particuliers et des professionnels à la réduction de la vulnérabilité de leurs biens face aux crues) et la réalisation d'importants travaux sur la Veauve renforçant la protection des villages de Marsaz, Chavannes et Curson.

La stratégie et le programme d'actions définitif pour la période 2026 à 2032 sont à élaborer :

- Avril à juillet 2025 : travail avec les communes et acteurs du territoire
- Septembre à novembre 2025 : consultation du public
- Début 2026 : dépôt d'un dossier pour instruction puis labellisation

En tant que citoyens ou parties prenantes, vous pourrez venir vous informer et vous exprimer sur ces sujets à l'automne 2025.

Toutes les informations sur cette démarche sont sur le site internet de Arche Agglo :

<https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/leau-et-les-rivieres/risque-inondation/>



LE VILLAGE-FORUM PLOUF : DEVENEZ ACTEUR ET ACTRICE FACE AU RISQUE INONDATION !

Le village-forum prévu en octobre est un événement gratuit sur trois jours dont l'objectif est de sensibiliser la population aux risques croissants d'inondation sur le territoire.

Le sujet est sérieux, mais l'ambiance du village se veut ludique. L'utile se joindra à l'agréable à travers différentes activités : expositions, théâtre, maquettes hydrauliques, jeux...

Différents acteurs du territoire seront présents : Préfecture de l'Ardèche, Compagnie Nationale du Rhône, Météo France, les syndicats de bassins versants du Doux et de l'Herbasse, assurance AXA, Institut des Risques Majeurs...

Vous pourrez ainsi y apprendre les bonnes pratiques en cas d'inondation, découvrir les protections individuelles à mettre en place, ou encore comprendre le cheminement d'une gestion de crise liée aux inondations (avant, pendant et après la crise).

Le village-forum PLOUF aura lieu du 9 au 11 octobre à l'espace Noël Passas, sur la commune de Saint-Jean-de-Muzols :

Le jeudi 9 octobre, il accueillera des classes de collégiens-lycéens,

Le vendredi 10, il sera à destination des classes de primaires,

Et le samedi 11 octobre, il sera ouvert au grand public.

Il est co-organisé avec la préfecture de l'Ardèche et l'association Institut Français des Formateurs Risques Majeurs (IFFORME). Cet événement rentre dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience (JNR). Le programme détaillé sera communiqué en septembre.

UN NOUVEL ALLIÉ CONTRE L'AMBROISIE REPÉRÉ À LYON

La chrysomèle qui se nourrit d'ambrosie a été vue à plusieurs reprises à Lyon et ses alentours entre mi-août et octobre 2023. L'observatoire des ambrosies « FREDON France » s'est rendu sur place pour prospecter et confirmer sa présence. Plusieurs populations de l'insecte à différents stades (œufs, larves, adultes) ont été retrouvées dans différentes localités de la ville.

Sans que cela soit confirmé, on peut penser que son introduction est liée à sa proximité de la zone d'établissement actuelle, en Italie. Il faudra maintenant garder l'œil ouvert pour étudier sa dynamique de population. La présence de l'insecte en France peut représenter un véritable tournant dans la lutte contre ces plantes au pollen allergisant.

Des chercheurs ont démontré que sa présence a permis la diminution d'environ 80% de la concentration de pollen d'ambrosie dans les zones proches de Milan. Elle est actuellement très étudiée par les scientifiques pour mieux connaître son écologie et identifier les éventuels problèmes que sa présence pourrait poser.

Toutefois, la lutte contre l'ambrosie repose encore largement sur la vigilance citoyenne. Il est essentiel d'arracher cette plante lorsqu'elle est repérée, en veillant à porter des gants, et surtout de la signaler sur la plateforme officielle www.signalement-ambrosie.fr ou via l'application mobile dédiée.

Pourquoi agir ? Parce que l'ambrosie est une plante très invasive dont le pollen provoque de fortes allergies respiratoires chez un grand nombre de personnes. Sa maîtrise est donc un enjeu de santé publique.

Ensemble, soyons vigilants et agissons pour limiter sa prolifération sur notre territoire. ■

Pour en savoir plus :
Plus d'infos sur <https://ambrosie-risque.info/ophraella-communa->



Reconnaitre
La Chrysomèle de l'Ambrosie



⚠️ *Ophraella communa* : un coléoptère contre l'ambrosie !



©Heinz Müller-Schärer
Œufs sur feuille



©Peter Tóth
Larve sur tige (plusieurs stades larvaires)



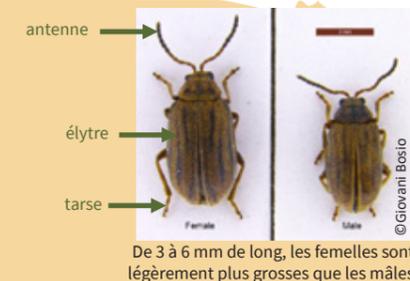
©Suzanne Lommen
Nympe à la base des feuilles



Un allié dans la lutte contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise

De 3 mm à 6 mm de long

Ses particularités



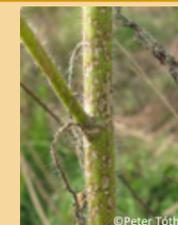
Antennes à 11 segments
Réseau de 4 lignes caractéristiques sur les élytres
Tarses à 5 segments (4^{ème} très petit)

De 3 à 6 mm de long, les femelles sont légèrement plus grosses que les mâles.

Les dégâts sur plante



©Peter Tóth
Les parties aériennes
Défoliation complète et réduction de la floraison.



©Peter Tóth
La tige
Quand tous les autres tissus aériens de la plante ont été consommés.

Son origine

Originnaire d'Amérique du Nord, (Mexique, Etats-Unis, Canada), elle est également présente en Asie.

Observée pour la première fois en 2013, en Italie du Nord et dans le Sud de la Suisse, son utilisation pour une lutte biologique contre les ambrosies est à l'étude, en France.

Vous l'avez observée?

Prévenez-nous par email

ambrosie-risque@fredon-france.fr



Plus d'infos : www.ambrosie-risque.info



Les actualités Sirctom

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE DE FAÇON DURABLE

LE SIRCTOM VOUS AIDE À PASSER AU LAVABLE

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets et de soutien à des solutions plus durables, le SIRCTOM met en place une aide financière pour l'accès aux protections hygiéniques réutilisables.

Objectif : lutter contre la précarité menstruelle tout en réduisant les déchets.

Le SIRCTOM propose donc une aide, à hauteur de 80% du montant TTC dépensé pour l'achat de culottes menstruelles lavables, plafonnée à 80.00€, pour une dépense globale de 100.00€.

Pour en bénéficier, il faut être résidente sur le territoire du SIRCTOM, faire la demande dans l'année en cours et s'engager à utiliser les culottes achetées.

Renseignements et modalités complètes sur le site du SIRCTOM. ■

AUTRES AIDES PROPOSÉES PAR LE SIRCTOM

L'AIDE À L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Bénéficiaires : toutes les familles concernées habitant le territoire, sur justificatifs. Aide plafonnée à 40% d'un montant maximum de 700.00 € (soit 280.00 €).

LE PRÊT DE BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Pour tout habitant du territoire (durée maximum 48 heures).

L'AIDE À L'ACHAT GROUPÉ DE BROyeurs DE VÉGÉTAUX

Bénéficiaires : coacquéreurs habitant le territoire. Aide plafonnée :

- à 25 % pour 3 acquéreurs groupés
- à 40% au-delà de 3 acquéreurs.

Montant maximum de l'achat 3000.00€ ■

AVEC L'AIDE DU SIRCTOM, PASSEZ AUX CULOTTES MENSTRUELLES BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE 80% * CHANGEONS LES RÈGLES! *

ECONOMIQUE ECOLOGIQUE

BON POUR LA SANTÉ

SIRCTOM

Conditions : - Revenus plafonnés à 200 k - Résider sur le territoire du SIRCTOM - Achat auprès d'un commerçant agréé

POURQUOI ?

14% du poids des ordures ménagères sont dues à l'utilisation de textiles sanitaires jetables

4 millions de français(es) sont concernés par la précarité menstruelle

POUR QUI ? COMMENT ?

toute personne menstruée résidant sur le territoire du SIRCTOM

Envoyez votre dossier à contact@sirctom.fr

SIRCTOM

80% du prix de vos culottes menstruelles remboursé !

Contre la précarité menstruelle pour des règles plus durables !

SIRCTOM infos

UNE FORMATION ET UN COMPOSTEUR GRATUIT, ÇA VOUS DIT ?

Vous hésitez à installer un composteur dans votre jardin ? Vous avez besoin d'un coup de pouce ?

Bonne nouvelle, la mairie de Mercurool-Veunes et le SIRCTOM vous convient à une formation à l'issue de laquelle vous sera remis un composteur, le vendredi 19 septembre, à 18h !

Vous découvrirez la technique du compostage en bac, ses nombreux avantages et des astuces pour éviter les nuisances, avant de repartir avec un composteur en plastique recyclé à installer en extérieur.

Après une heure d'initiation, vous serez correctement informés et équipés pour réaliser ce geste facile qui vous permettra de réduire de près d'un tiers vos poubelles, voire aussi limiter les allers-retours en déchetterie, tout en produisant un compost de qualité pour prendre soin de votre sol ou de vos plantes !

Inscriptions avant le 13 septembre par email à reservations@mercurool-veunes.fr ou par téléphone au 04.75.07.40.05 en précisant vos coordonnées, afin de vérifier que vous êtes bien éligible. Attention le nombre de place est limité et vous n'avez le droit qu'à un composteur par foyer, mais vous pouvez venir accompagné. ■

FORMATION AVEC COMPOSTEUR OFFERT

Vendredi 19 septembre 2025 à 18h en mairie



345 litres
pèse 15 kg

MERCUROOL-VEUNES

animé par le SIRCTOM

⚠ SUR INSCRIPTION avant le 12 septembre :

reservations@mercurool-veunes.fr

ou 04.75.07.40.05 en précisant votre commune et vos coordonnées

Prévoir 1 heure et véhicule*

Ouvert aux habitants du territoire SIRCTOM

Pas de jardin ? Contactez-nous pour une autre solution !

Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 25 novembre 2024 COMMUNE DE MERCUROOL-VEUNES

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROOL-VEUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, VIGNE Amélie pouvoir à BRUNET Michel, ACHARD Laure, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita, PONSON Aline.

Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

HALLE BOULISTE - CONVENTION D'UTILISATION AVEC LE CLUB DE CHANTEMERLE-LES-BLES

Le club de boule lyonnaise de la commune de Chantemerle-les-Blés est intéressé pour utiliser la halle bouliste nouvellement construite pour y pratiquer des entraînements et occasionnellement organiser des concours de boules lyonnaises.

Le Conseil, avec 21 voix pour et 1 abstention (Nicolas DAUJAN) :

- accepte que le club de boule lyonnaise de la commune de Chantemerle-les-Blés utilise la halle bouliste de septembre à fin avril,
- approuve la convention fixant les

modalités pratiques et financières de cette utilisation ainsi que son règlement intérieur,

- fixe le tarif annuel pour les entrainements à 500 €,
- fixe le tarif pour une occupation occasionnelle à 50 € la demi-journée,

CNR - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET « RÉACTIVATION DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE SUR LE RHÔNE ET RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE SES MARGES ALLUVIALES SUR LES COMMUNES DE VION, LEMPS ET SAINT-JEAN-DE-MUZOLS »

Dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) déposée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), en vue de la réalisation de travaux d'aménagement sur le fleuve, une enquête publique relevant du code de l'environnement est organisée. Elle a lieu du 5 novembre au 6 décembre 2024 inclus.

Le Conseil donne à l'unanimité un avis favorable à ce dossier.

VOIRIE - RÉTROCESSION D'UN TERRAIN POUR LE PASSAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Suite à la réhabilitation d'une maison située impasse des crêtes, un découpage de parcelle a été réalisé par un géomètre afin de régulariser le tracé du chemin rural jusqu'à l'habitation dans le but d'amener le réseau d'assainissement au droit de la parcelle.

Lors de la dernière réunion, le conseil a délibéré sur ce dossier pour approuver la délimitation des propriétés, tel que réalisée par GEOMETRI Selarl de géomètre-Expert. Après transmission au Notaire, celui-ci demande que le Conseil délibère à nouveau pour décider de :

- Déclasser la parcelle ZO 130 sans procéder à enquête publique en constatant que cette portion du domaine public n'affecte pas les conditions de desserte et circulation,
- La parcelle ZO 130 sera cédée à la commune et en contre échange, il

sera cédé la parcelle ZO 125. Délibération approuvée à l'unanimité.

ARCHE AGGLO - CONVENTION INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

ARCHE Agglo propose d'assurer pour la commune des interventions musicales en milieu scolaire (maternelles et élémentaires). Ces séances sont effectuées par un musicien-intervenant employé par ARCHE Agglo à raison d'une séance tous les 15 jours.

Le coût global de cette prestation s'établit à 6 600 €.

Le Conseil, accepte à l'unanimité la proposition de ARCHE Agglo.

SERVICE PÉRISCOLAIRE - TARIFS

Le Département de la Drôme fournit les repas aux élèves de l'école au prix de 6,50 € par repas. Ce prix comprend la confection du repas ainsi que des frais de gestion du Département.

La commune paye en plus le personnel chargé d'accompagner et de surveiller les enfants sur leur pause déjeuner.

En contrepartie, le coût pour les familles est de 4,80 € pour le repas réservé 16 jours avant et de 7 € pour les enseignants/AESH.

Le Département a voté une augmentation de 45 centimes par repas à compter de janvier 2025.

Le Conseil décide à l'unanimité la modification du tarif de la cantine scolaire, à savoir 5 € le repas réservé 16 jours avant et 10 € le repas pour les enseignants/AESH.

Les autres tarifs du service périscolaire ne sont pas modifiés.

RÉGIE DE RECETTES « PRODUITS DIVERS - TARIFS

Pour une meilleure gestion administrative et financière, le Conseil décide à l'unanimité de regrouper sur une même délibération, tous les tarifs relatifs à la régie de recettes « Produits Divers » à compter du 1^{er} décembre 2024 :

Voir tableau page 16

PHOTOCOPIES	Noir/Blanc		Couleur	
Pour les particuliers :	A4	0,20 €	A4	1 €
	A3	0,20 €	A3	2 €
Pour les associations communales, avec papier fourni par l'association	A4	gratuit	A4	0,50 €
	A3	gratuit	A3	1,00 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Emplacements pour les marchands ambulants/forains :	
• Abonné au trimestre, sans électricité	0,70 € par mètre linéaire et par marché
• Non abonné, sans électricité	1,20 € par mètre linéaire et par marché
Installation occasionnelle de véhicule professionnel :	
• Sans électricité	Forfait de 50 € par jour
• Avec électricité	Forfait de 80 € par jour
Installation de cirque et spectacles divers :	
• Sans électricité	Forfait de 50 € par jour
• Avec électricité	Forfait de 70 € par jour

ACCÈS AU TERRAIN DE TENNIS

60 € pour 12 mois par famille (parents et enfants mineurs)
20 € en cas de perte du badge d'accès au terrain ou de non restitution à l'issue des 12 mois d'adhésion

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15.

Séance du 23 janvier 2025 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BRES-CIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.
Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita.
Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL - MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Le Conseil, considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial Départe-

mental, fixe à l'unanimité les modalités d'application du Compte Epargne Temps (CET) dans la collectivité.

PERSONNEL - AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil décide de créer à l'unanimité un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet à compter du 1er février 2025 pour permettre l'avancement de grade d'un agent.

FINANCES - OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants avant le vote du budget :

- Opération 102 "Espace Eden", article 2188 : **5 000,00 €**
- Opération 103 "Gymnase Marcel Banc", article 231 : **150 000,00 €**
- Opération 106 "Voirie", article 2152 : **5 000,00 €**
- Opération 123 "Maison des Associations", article 231 : **2 000,00 €**
- Opération 202 "Collège", article 204182 : **236 000,00 €**
- Opération 203 "Aménagement carrefour Veauunes", article 2112 : **7 000,00 €**
- Opération 286 "Accessibilité", article 2188 : **2 000,00 €**

TOTAL : 407 000,00 €

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC- DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le gymnase Marcel Banc a été construit au début des années 1980. Ses perfor-

mances thermiques sont médiocres au regard des objectifs nationaux souhaités actuellement.

Il est nécessaire de prévoir d'effectuer des travaux d'amélioration thermique de la toiture.

Au niveau du chauffage, la cuve gaz a été retirée au moment de la construction de la halle bouliste.

Un diagnostic amiante vient d'être réalisé, On est en attente du rapport.

Le Conseil approuve à l'unanimité le plan de financement des travaux qui s'élève à 196 152 € H.T et sollicite auprès de l'État, de la Région et du Département une subvention.

ABORDS DU COLLÈGE - CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT RELATIVES À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre du projet d'aménagement de la piste cyclable liaison Tain/Mercurool, un espace vert a été créé au carrefour entre le RD 115 et la voie communale « Chemin des Blés ».

L'entretien de cet espace nécessite la mise en place d'une convention entre les deux parties prenantes.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention proposée par le Département.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45.

Séance du 10 avril 2025 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BARRE Sylvie, BRES-CIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : ACHARD Laure pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, CHALAYE Franck, pouvoir à BRUNET Michel, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MINGORANCE Anita, PONSON Aline pouvoir à BARBE Sabrina, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MAUSSERT Karine
Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

JURES D'ASSISES - ANNEE 2026

Il convient d'établir pour l'année 2026, la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme, à partir des listes générales des électeurs.

Conformément à la demande de la Préfecture, il a été procédé au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans l'arrêté.

CNR - CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATION SUR LE DOMAINE PUBLIC

La convention de superposition d'affectation relative au maintien d'une boucle découverte Viarhona signée en juin 2016 est arrivée à expiration le 31 décembre 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité la nouvelle convention de superposition d'affectation sur le domaine public concédé à la CNR qui prendra effet ré-

troactivement le 1er janvier 2024 pour toute la durée pendant laquelle s'exercera la superposition d'affectation.

ENERGIE RHÔNE VALLÉE - PROMESSE DE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE GYMNASSE MARCEL BANC

Dans le cadre de la rénovation énergétique du Gymnase Marcel Banc et du plan de solarisation d'ARCHE Agglo, le Conseil approuve à l'unanimité la promesse de convention d'occupation temporaire pour le développement d'une centrale photovoltaïque que propose Energie Rhône Vallée les engageant à réaliser une étude structure.

CDG 26 - ADHÉSION A LA CONVENTION UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS ET SERVICES FACULTATIFS

Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à la convention unique relative aux services et missions facultatifs du CDG 26 pour avoir accès à toutes les missions du CDG26 (Santé et sécurité au travail, archivage et numérisation, parcours professionnels, assistance retraite...) à l'exception de celles qui nécessitent un contrat spécifique comme la protection sociale complémentaire, l'assurance des risques statutaires ou le référent déontologue des Elus.

URBANISME - EXTERNALISATION TEMPORAIRE DES MISSIONS D'INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le Conseil décide à l'unanimité de confier l'instruction des déclarations préalables, autorisations de travaux et certificats d'urbanisme opérationnels à un prestataire privé.

Pour rappel, le reste des autorisations est instruit par ARCHE Agglo.

AFFAIRES SCOLAIRES - HORAIRES RENTRÉE 2025

Compte tenu des effectifs attendus, tant dans notre école qu'au collège, il est nécessaire de modifier les horaires de l'école afin d'organiser au mieux le temps périscolaire de la pose méridienne.

Considérant l'avis favorable donné par le conseil d'école en date du 18 février 2025, le Conseil décide à l'unanimité de fixer ainsi qu'il suit les horaires dès

la rentrée de septembre 2025 : 8h15 - 11h15 et 13h15 - 16h15. Cette décision sera applicable après validation par l'inspection académique.

AFFAIRES SCOLAIRES - DÉNONCIATION CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CHANOS-CURSON POUR L'ACCUEIL DES ELEVES AU GROUPE SCOLAIRE MAURICE ALLONCLE

Une convention existe depuis 2010 entre les communes de Chanos-Curson et Veauunes formalisant l'accueil des enfants de Veauunes scolarisés au groupe scolaire Maurice ALLONCLE de Chanos-Curson. Celle-ci a été reprise par la commune nouvelle lors de sa création. Aujourd'hui, il reste seulement 2 enfants de la commune concernés par cette convention.

Le Conseil décide à l'unanimité de mettre fin à celle-ci. Les enfants de notre commune pourront toujours être scolarisés à l'école de Chanos-Curson avec une dérogation sans participation financière, comme c'est la pratique entre les communes du canton.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2025

Soucieuse de soutenir au mieux les associations de la commune, la collectivité a pour objectif d'offrir aux associations de bonnes conditions pour la pratique de leurs activités que ce soit par le biais de prêt de salles et/ou de versement de subvention de fonctionnement.

Le Conseil décide à l'unanimité le versement des subventions aux associations comme il suit :

A.C.C.A. Mercurool	150,00 €
A.C.C.A. Veauunes	150,00 €
Amicale Boules	150,00 €
Amicale Pompiers	150,00 €
Amis de la Tour	250,00 €
Basket Club Mercurool-Chanos-Curson	800,00 €
Cabaret de septembre	600,00 €
Farandole	400,00 €
Foot Chanos-Curson Mercurool	400,00 €
Foyer Rural	450,00 €
Grappe Dorée	150,00 €
Mercurool Veauunes Animation	150,00 €
Télégraphe de Veauunes	150,00 €

Une subvention exceptionnelle est également attribuée au Télégraphe de Veaunes d'un montant de 700 € pour la réalisation de livres sur l'histoire de Veaunes.

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Les CFU des budgets Commune, Multi-services sont approuvés à l'unanimité : Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

- excédent de fonctionnement : 735 433,03 €
- excédent d'investissement : 12 013,43 €

BUDGET MULTISERVICES

- excédent de fonctionnement : 17 988,48 €
- excédent d'investissement : 10 524,11 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2024 ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible, affecté comme suit : 735 433,03 €

- section d'investissement (compte 1068) : 550 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002) : 185 433,03 €

BUDGET MULTISERVICES

Solde disponible, affecté comme suit : 17 988,48 €

- section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002) : 17 988,48 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Les services fiscaux ont transmis l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Le Conseil décide à l'unanimité le maintien des taux votés en 2024 pour l'année 2025 :

TAXE FONCIERE BATIE : 23,88 %

TAXE FONCIERE NON BATIE : 44,26 %

TAXE D'HABITATION : 5,84 %

BUDGETS PRIMITIFS 2025

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2025 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes)

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement : 2 323 646,22 €
- Section d'investissement : 1 855 244,49 €

BUDGET MULTISERVICES :

- Section de fonctionnement : 28 551,78 €
- Section d'investissement : 30 586,33 €

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h30.

Séance du 12 mai 2025

COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : DAUJAN Nicolas pouvoir

à SANDON Alain, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, TERRAS Tanguy pouvoir à BRUNET Michel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita,

Secrétaire de Séance : Sylvie BARRE

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DE VOIRIE 2025-2028 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La commune a lancé une consultation afin de démarrer un nouveau marché à bons de commande « Travaux de voirie - Années 2025 à 2028 ».

Les entreprises COLAS, CHEVAL TP et le groupement d'entreprises EIFFAGE/ROFFAT TP/BOISSET TP ont candidaté.

Le rapport d'analyse des offres, établi par le responsable du service « Soutien technique aux communes » d'ARCHE Agglo selon les critères définis dans le règlement de consultation, fait apparaître le bon rapport qualité, prix de l'offre du groupement d'entreprises EIFFAGE/ROFFAT TP/BOISSET TP.

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer le nouveau marché à ce groupement d'entreprises.

CONSTRUCTION DU PÔLE ASSOCIATIF - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

La commune a lancé une consultation afin de choisir un maître d'œuvre pour la construction du Pôle associatif. 20 cabinets d'architecture ont postulé, 3 ont été retenus pour une négociation.

Le rapport d'analyse des offres, établi par POLARIS Ingénierie, Assistant Maître d'Ouvrage, selon les critères définis dans le règlement de consultation, fait apparaître le bon rapport qualité, prix de l'offre de FABRE Architecture.

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à ce cabinet d'architecture.

AFFAIRES SCOLAIRES - DÉNONCIATION DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CHANOS-CURSON POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES AU GROUPE SCOLAIRE MAURICE ALLONCLE - RECTIFICATIF

Rectification de la délibération prise lors du dernier conseil municipal.

Le conseil décide à l'unanimité de mettre fin à la convention avec la commune de Chanos-Curson fixant les modalités d'accueil des enfants issus de la commune historique de Veaunes déjà scolarisés, ainsi que leur fratrie, au groupe scolaire Maurice Alloncle à la fin de l'année scolaire 2024/2025.

ARCHE AGGLO - PROJET DE VOIE VERTE SUR ITINÉRAIRE CHANOS-CURSON - MERCUROL-VEAUNES

Dans le cadre du schéma cyclable, ARCHE Agglo et le Département de la Drôme prévoient un itinéraire reliant Chanos-Curson à Mercurol-Veaunes en passant par le quartier des Odouards répondant, entre autres, à l'objectif d'améliorer l'accessibilité vélo des élèves vers le collège de l'Hermitage. ARCHE Agglo propose de mettre en place un itinéraire cyclable expérimental pour relier le Giratoire de Tain situé à Chanos-Curson, au collège de Mercurol-Veaunes. Il emprunterait successivement le Chemin de Veaunes, la Route des Odouards, la RD267, ainsi qu'un chemin communal permettant d'accéder au collège.

Pendant cette phase d'expérimentation, la Route des Odouards serait aménagée avec :

- Une portion en voie verte entre la Route de Pends et le centre de Mercurol qui sera réservée aux cyclistes et aux piétons, avec une interdiction d'accès aux véhicules motorisés (sauf pour les ayants droit : riverains et exploitants agricoles).
- Une autre portion en voie verte entre le Chemin de Veaunes et la Route de la Croix qui sera en double sens pour les vélos et les piétons, et en sens unique Est-Ouest pour les véhicules motorisés ayants droits, riverains et exploitants agricoles, facilitant l'accès des agriculteurs à leurs champs.

Considérant que ce schéma cyclable est trop contraignant et dangereux pour les véhicules motorisés et les utilisateurs de ces voies, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas mettre en place l'itinéraire cyclable expérimental tel que proposé par ARCHE Agglo car défavorable pour les motifs suivants :

- Ce tracé ne permettra plus aux jeunes cyclomoteurs venant de Chanos-Curson et se rendant au collège ou aux gymnases d'em-

prunter la route des Odouards. Ils devront circuler sur la route départementale,

- Les habitants du quartier des Pends ne pourront plus passer par la route des Odouards pour accéder à l'abri bus de La Chapelle ou au village et ses équipements (école, gymnases, bibliothèque...) et ce dans les deux sens de circulation ; les obligeant de ce fait à rejoindre la route départementale et revenir par la route de l'abricotine déjà beaucoup circulée,
- Le carrefour de l'abricotine reste un carrefour dangereux où un giratoire a toujours été demandé.
- Souhait de conserver le chemin passant en dessous des lotissements et rejoignant la bibliothèque non goudronnée.

Le Conseil propose d'instaurer une voie partagée sur la route des Odouards dans les deux sens de circulation, une zone 30 dans le hameau et une voie verte sur le chemin non goudronné passant en dessous des lotissements (accès piétons, vélos et ayants droits exploitants).

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50



Taxi Caro
06 10 12 86 88
Transport médical assis Conventionné caroline.noiro26@gmail.com
Toutes destinations Mercurol



Sandra LOPEZ
Conseillère en immobilier
06 18 80 39 25
sandra.lopez@iadfrance.fr
Mercurol-veaunes (26)



Mise O' Vert
Aménagement Paysager
Création & Entretien

- Cours, allée & jardin
- Arrosage intégré
- 50% de crédit d'impôt
- Terrasse en bois
- Gazon synthétique

Flavien Odoard | Mercurol-Veaunes
07.60.42.19.36
miseovert@yahoo.com



BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
Ouvert aux professionnels & particuliers

ESPACE MENUISERIE
Matériaux 04 75 07 81 30

ESPACE CARRELAGE
Carrelage Salle de bains Aménagement extérieur 04 75 07 81 32

Menuiserie 04 75 07 81 39
ZA les Roussettes 26600 MERCUROL
bigmat.fr/girardon/

Comptes rendus FINANCES

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable,
- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Améliorer la qualité des comptes.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2023		164 849,23		329 938,57
Opérations de l'exercice 2024	1 629 612,07	2 200 195,87	1 109 707,31	791 782,17
TOTAUX	1 629 612,07	2 365 045,10	1 109 707,31	1 121 720,74
Résultats de clôture		735 433,03		12 013,43
Restes à réaliser 2024 (reportés en 2025)			276 561,58	306 843,00
TOTAUX CUMULES		735 433,03	276 561,58	318 856,43
RESULTATS DEFINITIFS		735 433,03		42 294,85

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié en cours d'exercice par une décision modificative.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la commune.

DÉPENSES	RECETTES	
Charges à caractère général	773 161,34	Excédent de fonctionnement reporté 185 433,03
Charges de personnel	818 000,00	Fiscalité locale 687 563,00
Virement à la section Investissement	435 000,00	Impôts et taxes 626 582,19
Autres charges de gestion courante	236 577,00	Dotations et participations 464 373,00
Intérêts d'emprunts	25 991,82	Produits des services, du domaine... 210 280,00
Amortissements	32 916,06	Autres produits de gestion courante 125 600,00
Atténuations de produits	1 000,00	Atténuations de charges 23 800,00
Charges exceptionnelles	1 000,00	Produits spécifiques 0,00
Dotations aux provisions	0,00	Produits financiers 15,00
	2 323 646,22	2 323 646,22

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

DÉPENSES		RECETTES	
Boulodrome	111 117,66	Solde d'exécution positif	12 013,43
Voiries	307 728,01	Dotations et réserves	740 000,00
Collège	236 000,00	Virement de la section fonctionnement	435 000,00
Travaux divers	70 000,00	Subvention d'investissement	335 315,00
Eaux pluviales les Odouards	100 000,00	Emprunt	300 000,00
Bâtiment communaux	631 308,09	Amortissements	32 916,06
Aménagement cadre de vie	137 059,77		
Equipements sportifs	50 000,00		
Matériel et mobilier	37 252,16		
Accessibilité	2 000,00		
Remboursement capital d'emprunts	168 778,80		
Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00		
	1 855 244,49		1 855 244,49

FISCALITÉ

Les taux d'imposition votés par la commune sont les suivants :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Foncier bâti (TFPB)	23,18 %	23,18 %	23,88 %	23,88 %	23,88 %
Foncier non bâti (TFNB)	42,97 %	42,97 %	44,26 %	44,26 %	44,26 %
Taxe d'Habitation	Elle ne concerne que les résidences secondaires, le taux est de 5,84%				

Revalorisation des bases par l'Etat :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
	0,20 %	3,40 %	7,10 %	3,90 %	1,71 %

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture

CASO PAOLO père & fils
sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise

26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

PIZZA MARCOU

Mercredi: St Barthélemy de Vals
Jeudi: Mercurol
Vendredi: Chantemerle-les-Bles
Samedi: St Donat
Dimanche: St Donat

06 09 48 42 41

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Stef Faure Père & fils

Port. 06 85 23 19 92
Tel/Fax. 04 75 07 46 70
Email. step.faure@orange.fr
395, impasse de la ferme
Les Granges
26600 Mercurol-Veaunes

ALLIANCE 2R
artisan
06 24 40 09 48
Mercurol 26600
www.alliance2r.net

CRÉATION
OBJETS DE DÉCORATION
en résine époxy
en marqueterie de paille

Roffat
carrières | transports | travaux publics
concassage mobile | environnement

depuis 1962

7530-17500
13030-17530
(17h-vendredi)

Lamoignon (07)
Mercurol (26)

04 75 07 83 50

DOMAINE DES REMIZIÈRES

HERMITAGE | SAINT-JOSEPH | CROZES-HERMITAGE | CORNAS

Famille Desmeure - Vignerons Récoltants

1459 Avenue du Vercors 26600 Mercurol-Veaunes | 04 75 07 44 28 | contact@domaineremizieres.com | www.domaineremizieres.com

Amandine Murard

OSTÉOPATHE D.O

70 ROUTE DE VEAUGRAND
26600 MERCUROL-VEAUNES
06.45.53.52.16

RDV PAR TÉLÉPHONE OU VIA DOCTOLIB

Mabboux
Électricité - Éclairage Public

04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

M F

ART CRÉATIF MÊL
SALON COIFFURE MIXTE
MERCUROL VEAUNES

PRISE DE RDV
04 75 07 37 88
OU PAR PLANITY

Scannez, Réservez !

MARDI 8H30 À 15H30
MERCREDI 8H30 À 16H30
JEUDI 8H30 À 12H
VENDREDI 8H30 À 12H ET 14H À 19H
SAMEDI 8H À 14H

Vie des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

Le regard de Naël

La 3^{ème} édition du bouclier de Naël fut encore plus explosive, magique et chaude. Une fois de plus, ce fut incroyable, "extra-ordinaire" comme Naël.

Cette journée ne serait pas possible sans les membres du bureau de l'association qui fournissent un travail de dingue durant des mois! Ils sont accompagnés de bénévoles formidables. À leur côté, notre parrain 2025 Bruno le Boursicaud, notre speaker préféré Charlou, et notre ambianceuse et Zumba girl Jeanne qui anime cette journée et la transforme en une grande fête remplie de good vibes. De nombreuses équipes de rugby touch ont répondu à l'appel, même une venue de Cannes! Il en fut de même avec les équipes de pétanque. Il faut alors citer Bérénice, Fred, Alex et tatie bébé qui gèrent le programme des tournois.

Tout ceci est possible grâce à l'accueil du FCTT et de la mairie de Tournon dans leur stade. Sans oublier nos partenaires et sponsors, donateurs qui ont été très nombreux à nous suivre. Vous avez pu découvrir les maillots, les produits boutique... grâce à Eric de Sat communication.

Enfin, l'association n'était pas seule avec :

- L'association le Miracle de David, a proposé granitas, churros, barbe à papa... (les fonds iront pour David le copain de Naël atteint du même syndrome FoxG1).
- Le groupe Paris/Nashville a mis le feu au stade Leon sausset!
- David Desmartins (Association Stepfamily Love Association – SLA), a fabriqué les trophées en bois qui étaient magnifiques. Nous avons pensé très fort à lui !

Si cette journée est une réussite, c'est grâce à tous les participants aux tournois, à tous ceux qui sont venus nous faire un coucou/ boire un verre dans la journée, qui ont mis l'ambiance, qui ont soutenu l'association et ses

membres, à tous ceux qui n'étaient pas présents mais qui ont participé à la tombola ou qui ont pensé à Naël. N'oublions pas les enfants heureux avec les centaines de glissades sur le ventre gliss et le toboggan aquatique.

Un grand MERCI à tous! Vous avez été fabuleux grâce à votre énergie, votre bonne humeur, vos talents rugbystiques et de pétanque, votre déhanché sur l'échauffement de Jeanne, vos mots et gestes durant la journée. Les sourires, les accolades, les bises et les poignées de mains ont envahi les lieux. Ce samedi 14 juin, la bienveillance et la solidarité ont rempli le stade de rugby Léon Sausset.

Grâce à vous NAEL va pouvoir continuer à progresser ainsi que la recherche génétique. On parle d'un traitement en France en 2030 et vous serez associé à ça !

Nous allons pouvoir aider d'autres enfants malades également. Enfin Merci à toi Naël, notre fils, qui nous permet de rencontrer des gens formidables et de changer le regard sur le handicap et la différence. Et de nous obliger à profiter de la vie chaque instant.

Dans quelques temps, nous vous communiquerons en toute transparence où ira le bénéfice de cette journée. Quelques chiffres :

- 24 équipes de rugby touch soit environ 198 joueurs
- 80 doublettes de pétanque soit 160 joueurs
- 540 tickets de tombola
- 2165€ de vente aux enchères de maillots de rugby dédiés
- 159 bouchons de vin dans le verre à Charlou
- 1000 litres de bière, soit 35 futs de 30L ! Record battu !
- 150 kg de frites
- des centaines de saucisses et merguez



Un GRAND MERCI ! ■

Noélie Jullien
Présidente de l'association
le regard de Naël, et sa maman

ASSOCIATION La Grappe Dorée



ENTREtenir LA FLAMME

En janvier dernier, nous avons souhaité que la flamme olympique puisse continuer à nous éclairer et à nous porter tout au long de cette année 2025.

Pour notre association, à l'heure des bilans de ce premier semestre, nous sommes tentés de croire que le souhait est devenu réalité. N'est-ce pas cette flamme qui nous a éclairés et portés chaque semaine, lors des randos du mardi, pour les parties de cartes du jeudi, ainsi que dans nos diverses manifestations qui ont souvent «fait le plein de participation» ?

- le 26 janvier, lors de notre Assemblée générale, à Veauunes;
- le 8 février, pour le spectacle de Holiday on Ice à Lyon; **1**
- le 20 mars, au musée de la raviole à Romans et au repas grenouilles à St Donat;
- le 17 avril, lors de la croisière au Canal du Midi; **2**



- le 15 mai, pour la fête des anniversaires à la salle Hermitage.

Quant aux manifestations de juin et juillet, elles n'étaient pas encore réalisées au moment de remettre cet article.

- du 22 au 28 juin, pour le voyage-randos en Bavière;
- le 24 juin, pour la journée conviviale à Veauunes... pique-nique, marches, pétanque, cartes...
- le 1^{er} juillet, pour fêter l'été à Veauunes, autour du repas «Jambalaya»!
- le 10 juillet, à Grignan, pour le spectacle « Le Barbier de Séville».

Notre calendrier du 2^{ème} semestre 2025 et du début d'année 2026 est également bien avancé comme vous pourrez le constater sur l'agenda du bulletin. Nous vous invitons en particulier à prendre note des 2 manifestations ci-contre.

Faire le plein de participation, c'est déjà un bel encouragement, mais nos projets ont aussi pour objectif de «faire ensemble» le plein de plaisir, de découvertes et d'échanges... Cette flamme joyeuse et contagieuse, merci à chacun de l'entretenir et de la propager par son implication et ses propositions.



Encore un souhait pour conclure. Puisque notre Fédération UNRPA Ensemble et Solidaires fête cette année ses 80 ans, continuons à développer les liens de coopération et de solidarité, entre nos adhérents et entre les associations. ■

Pour le conseil d'administration de la Grappe Dorée, le président
Marc Fulachier

AGENDA

Du 4 au 6 octobre :

Séjour à Carqueiranne

11 octobre 2025 : gymnase Marcel Banc, journée intergénérationnelle avec jeux en bois, dans le cadre de la semaine Bleue

Jeudi 13 novembre 2025 : Soirée rétro-photos-vidéo et repas partagé, salle Hermitage

Jeudi 11 décembre 2025 : Goûter de Noël, salle Hermitage

Jeudi 8 janvier 2026 : Galette des Rois, salle Hermitage

Dimanche 25 janvier 2026 : Assemblée Générale et repas, salle des fêtes, Veauunes

Dimanche 1^{er} mars 2026 : Espace Eden, spectacle de la célèbre troupe Les Ardéchois !



ASSOCIATION

Les Amis de la Tour

Le 17 janvier soirée conviviale avec les bénévoles (Amis de la tour, Grappe Dorée, Foyer Rural, Télégraphe de Veaunes et MVA), les Amis boulangers, pour partager la galette en remerciement pour leur contribution aux différentes activités que nous avons organisées en 2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE LA TOUR LE 6 AVRIL

Nous avons rendu hommage à notre ami Jo Fornis qui a participé activement pendant de nombreuses années aux chantiers de l'association, et madame Christiane Dallard adhérente, décédés en 2024.

Après la présentation des rapports d'activité et des comptes, plusieurs interventions ont été bien appréciées :

- Nicolas Daujean, 4^{ème} adjoint : une esquisse du futur chantier de restructuration du bas du village.
- Monique Jourdan de l'association "Chantemerle d'hier et aujourd'hui" : leur travail sur la "Bouterne", en lien avec l'association de Tain Terre et Culture, auquel les Amis de la Tour vont participer.
- Thibaud Lamotte (Fruits des Collines de Claveyson) : ses productions de noix, noisettes, amandes, cacahuètes et bientôt pistaches.

Après le repas pris en commun, la journée s'est poursuivie avec jeux de cartes et pétanque.

ENTRETIEN, PRÉSERVATION ET PROMOTION DU PATRIMOINE

- le 28 avril, opérations nettoyage, fauchage, à la Chapelle et au Lavoir
- le 13 mai participation à la présentation de la carte collaborative départementale actualisée du patrimoine à La roche de Glun. N'hésitez pas à la consulter : cartepatrimoine.ladrome.fr

L'action Eau Bouterne et Burge

Le 3 juin, première réunion du groupe de travail "Eau, Bouterne et Burge". Objectifs : produire un état historique, patrimonial, cartographique, mémoriel de la Bouterne et de son affluent La Burge. Nous recherchons le maximum de témoignages, d'anecdotes, de documents, photos... Merci de contacter

les Amis de la tour pour apporter votre contribution.

Le 4 septembre, rando d'observation le long de la Bouterne pour chercher les cheminements, des vestiges éventuels, prendre notes et photos. Dans un second temps la même chose sera faite pour la Burge.

LES AUTRES MANIFESTATIONS

Nous avons apporté notre contribution :

- aux initiatives de MVA : La chasse aux œufs le 27 avril autour du four du village, en proposant un quizz sur l'histoire du four et à la course des caisses à savon (mise en place, stand repas...)
- au salon du patrimoine et à l'assemblée générale du CAP 26
- à l'émission de Radio Méga le 2 juin lors de l'accueil des enfants de deux classes des écoles primaires de Suze-la-Rousse participant à la traversée de la Drôme à Vélo.
- les 24 et 27 juin : accueil d'élèves de l'école primaire du village invités par les nouveaux boulangers à visiter leur magasin et à découvrir le four banal.

21 JUIN : FÊTE DU FOUR, DU PAIN...ET DE LA MUSIQUE

Cette 11^{ème} fête du four a été à nouveau un succès grâce à la forte mobilisation des amis de la tour, certains de leurs parents, voisins, des membres du foyer rural et de MVA, des amis boulangers qui ont cuit pains, pognes et repas au four allumé le 18 juin, et cette année la par-



ticipation des jeunes et sympathiques nouveaux boulangers du village, Mehdi et Guillaume.

Jérôme, chanteur volontaire de Veaunes, avec une de ses amies de Mauves, un jeune apprenti guitariste de 8 ans, Armino et son atelier découverte de l'accordéon ont animé la matinée et le repas.

Nous avons aussi accueilli une douzaine de "natifs d'une année en 5" à qui a été offert au choix un magnet du four, de la tour du lavoir ou de la chapelle.

183 repas ont été servis à table pat les amis de la tour, ce qui, malgré la chaleur ambiante, a été bien apprécié. ■

AGENDA

A venir en 2025

20 et 21 septembre, journées du patrimoine avec nous l'espérons une expo à la chapelle

8 décembre, descente aux flambeaux



ASSOCIATION

Le Télégraphe

"Veauunes dans le temps", un livre réalisé et édité par le Télégraphe de Veauunes.

Après la réalisation d'une exposition sur l'histoire du village en 2017, les bénévoles du Télégraphe de Veauunes ont poursuivi leur travail de mémoire pour vous livrer, en cette année 2025, toutes leurs trouvailles dans un livre intitulé « Veauunes dans le temps, par ses habitants ». Découvrez l'histoire du village de Veauunes et de son association : le Télégraphe ! ■

Le bureau du Télégraphe



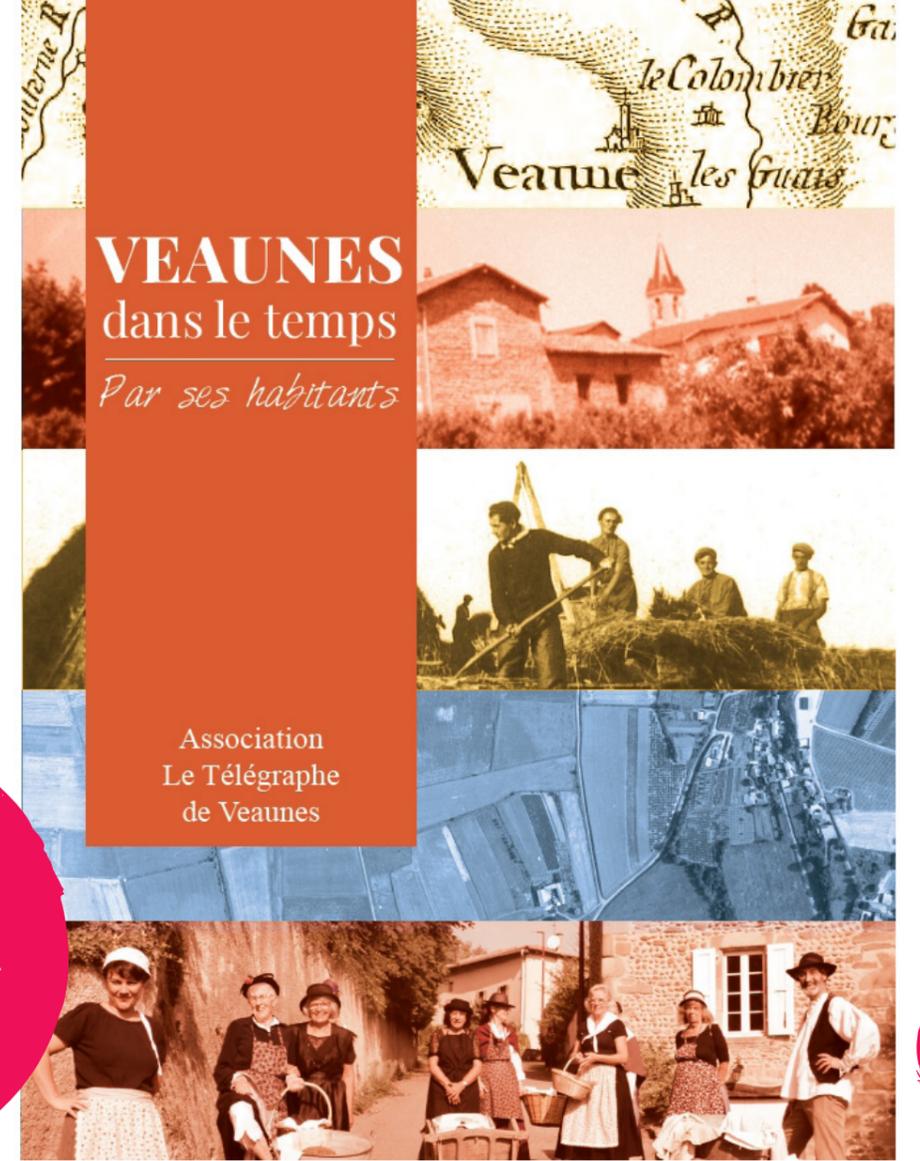
Une souscription au prix de 15,50 € est ouverte pour réserver votre exemplaire.

Renseignements et réservations au : 06 27 33 39 70

VEAUNES dans le temps

Par ses habitants

Association
Le Télégraphe
de Veauunes



Contact
lesamisdelatour.mercurol@gmail.com



Stepfamily love association



l'honneur les personnes qui se battent à ses côtés pour créer des événements et récolter des fonds pour l'association.

Les DEADBEATS RUNNER : un Road Trip solidaire contre la maladie de Charcot

Jerem et Cédric sont deux amis pompiers au grand cœur, qui un jour ont eu une idée un peu folle et ont décidé de se lancer un challenge : participer au road trip le Carbage Run ! Un défi automobile qui allie sport, aventure et engagement.

Objectifs :

1. Parcourir l'Europe en 5 jours à bord d'une voiture de plus de 20 ans et d'une valeur de moins de 1 000 €.
2. Récolter des dons pour la Stepfamily Love Association et pour l'ARSLA, faire parler de la maladie pour faire avancer la recherche.

À l'heure où nous écrivons ces mots, Je-

rem et Cédric sont sur le point de s'élan- cer à bord de leur Xsara Picasso de 2003 et ses 355 000 km au compteur qui doit les emmener à travers les routes d'Alle- magne, République Tchèque, Pologne, Slovaquie, Autriche et Suisse. Départ prévu le 15 juin pour 5 jours. Alors, n'hésitez pas à les suivre et à les soutenir via leur page facebook. <https://www.facebook.com/profile.php?id=61573516814531>

Claudia et Delphine : Eclats de vie, un spectacle hors du commun à ne pas manquer !

Lorsque Delphine Deschamp contacte l'association en 2024, car elle a été tou- chée de près par cette maladie, nous ne savions pas à quoi nous attendre...

Près d'un an plus tard et la décou- verte d'une personne incroyable, nous sommes heureux et honorés d'annon- cer que Delphine et Claudia vont jouer, pour nous, leur spectacle "Eclats de vie".

Sur scène, simplement deux femmes qui racontent leur vie et leur expérience à travers la maladie : le cancer qui les a touchées. Elles font passer un message positif, rempli d'espoir, sous la forme d'un véritable hymne à la vie !

Le spectacle sera présenté le samedi 20 septembre 2025 à l'Espace Eden de Mercuriol à 20h.

Pour réserver vos places, rendez-vous sur notre page Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/stepfamily-love-association/evenements/spectacle-eclats-de-vies-a-mercuriol-le-20-septembre-2025>

En 2025, l'association continuera de financer les soins liés à la maladie et participera à l'achat d'un nouveau fauteuil électrique ainsi qu'aux aména- gements nécessaires du lieu de vie de David. Des dons pour la recherche et le soutien aux malades seront également faits.

Nous comptons aussi énormément sur le soutien et la générosité de nos ad- hérents : alors, si vous souhaitez vous engager à nos côtés pour nous soutenir, n'hésitez pas nous contacter ou à vous rendre sur notre site Hello Asso ! ■



Contacts

Mail : stepfamily.love.association@gmail.com
Site : <https://www.helloasso.com/associations/stepfamily-love-association>



AGENDA

Samedi 20 septembre 2025 : Organisation du spectacle "Eclats de vies" à l'espace Eden de Mercuriol

Dimanche 28 décembre 2025 : Marche contre la SLA à Vanosc, en Ardèche

Budget



IGNORER, C'EST FACILE.

AGIR, C'EST FAIRE LA DIFFÉRENCE.

Devenez mécène, sponsor ou financez un plein, et transformez un simple geste en un véritable soutien.

Alors, vous choisissez quoi ? **Sponsor** ? ou **Agir** ?



contact :

07 62 89 08 82

Revenir pour la vie : un road trip solidaire contre la maladie de Charcot

Peindre à Mercuriol-Veaunes

L'atelier libre de peinture de Mercuriol-Veaunes a démarré en avril 2022, à l'initiative de quelques Mercuriolais animés du désir de peindre et transmettre leur enthousiasme. Au fil des ans, de nouveaux adhérents de communes avoisinantes ont rejoint notre petit groupe.

Tous les vendredis après-midi, à 14h30, se retrouvent donc quelques passionnés de dessin ou peinture pour travailler, échanger en toute convivialité, sur leur pratique artistique. Il y a des débutants mais aussi des peintres plus aguerris.

Si le peintre est un solitaire par nature, il reste difficile de rester seul à la maison, face à une feuille ou une toile blanche, encore plus pour celui qui débute. Aussi, l'atelier peut être le déclic pour se lancer ou bien surmonter un obstacle, avec l'aide des autres, sans jugement aucun.

Vous serez les bienvenus pour partager avec notre petit groupe ce moment de créativité, tous les vendredis après-midi à partir de 14h30 jusqu'à 18h30 dans une salle confortable et lumineuse de l'ancienne mairie de Veau- nes.

Le coût de l'adhésion à l'association

est de 20 €, auquel s'ajoutent 30 € de participation à l'atelier.

Le samedi 4 octobre, nous organisons une exposition de nos peintures. Nous vous attendons nombreux dans l'ancienne mairie de Veau- nes de 10h à 18h. ■



Contacts :

Christine Morineau
06 48 23 31 85

Dominique Jourdan
06 44 37 10 75



Mercuriol-Veaunes animations



VIDE-GRENIERS, le dimanche 6 juillet

L'Espace du gymnase Marcel BANC a offert l'opportunité aux expo- sants de proposer de multiples accessoires, jouets, vêtements, quincaillerie et bien d'autres choix qui ont fait le bonheur des consommateurs du quotidien. La journée a également été rythmée par une offre de collations et de rafraîchissements, grâce à un snack et une petite buvette sur place.

CONCOURS DE PÉTANQUE, le samedi 6 septembre

L'association MVA vous propose un moment de détente, en doublette ou en tête-à-tête, entre amis ou en famille, sous le soleil de Mercuriol, afin de profiter d'un moment convivial avec buvette et snack pour les petits encas de la journée.

CORSO DE LA FÊTE DU VIN BLANC, le dimanche 9 novembre

En 2025, l'association MVA et la com- mune de Mercuriol-Veaunes vous donnent rendez-vous pour la tradition- nelle et originale Fête du Vin Blanc. Au programme : chars fleuris, fanfares, bandas et une am- biance festive pour un mo- ment inoubliable à partager. La journée se prolongera avec la célèbre fête foraine, puis le passage des musi- ciens à l'Espace Eden, ac- compagné du traditionnel vin blanc doux. ■



Détails des événements sur site de la mairie et page Facebook : "Comité des Fêtes de Mercuriol Veau- nes - MVA".

Contact pour toutes autres informations : mva26.secretaire@gmail.com.





Retour sur une saison riche en événements à Mercurool-Veaunes

La fin du printemps a été marquée par une série d'événements culturels et d'initiatives, organisés par le Foyer Rural de Mercurool-Veaunes, réunissant un large public autour de talents locaux.

Le **15 mars dernier**, malgré un temps capricieux, de nombreuses familles se sont retrouvées pour une journée dédiée à la beauté et à la convivialité. Les maquilleuses bénévoles Claudie et Aurore ont fait sensation en offrant leurs talents aux participants, qui ont ensuite pu déambuler dans le village de Mercurool, enchantés par une atmosphère chaleureuse. Cet événement, apprécié par petits et grands, sera renouvelé l'année prochaine, comme le souligne l'organisation : « Nous remercions chaleureusement les familles présentes et vous informons que l'année prochaine, nous prévoyons de recommencer ».

Un peu plus tard, le **24 mai**, c'est la danse qui a fait battre le cœur du village. Le spectacle organisé par **l'association Magic Danse**, et mis en scène par **Amélie**, a remporté un franc succès, attirant

pas moins de **480 personnes** dans une salle comble. Les spectateurs ont pu admirer des chorégraphies époustouflantes et vibrer au rythme des performances des danseurs. Cette soirée restera gravée dans les mémoires comme un moment de partage et d'émotion.

Enfin, le **27 mai**, c'était au tour des enfants de l'école de théâtre de Veaunes de briller sur scène. La salle des fêtes de Veaunes était elle aussi pleine à craquer pour cette **représentation** tant attendue, qui a réuni plus de **80 spectateurs**. Un grand merci à **Sylvie Robejean**, l'animatrice de l'atelier théâtre, qui a guidé les jeunes acteurs tout au long de cette année. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour son engagement et lui souhaitons une belle continuation avec sa compagnie de théâtre **ORSOLLE**.

Ces événements ont pu voir le jour grâce à l'engagement des **bénévoles du Foyer Rural**, une équipe dynamique et passionnée qui œuvre chaque année pour offrir aux habitants de Mercurool-Veaunes des moments culturels inoubliables. Leur travail acharné et leur énergie ont permis la réalisation de ces animations, et il est certain que cette équipe restera aussi motivée et impliquée pour les projets à venir.

Ces événements ont renforcé les liens



entre les habitants et ont permis à chacun de célébrer l'art et la culture dans une ambiance conviviale. À l'heure de l'été, il est clair que Mercurool-Veaunes continue d'être un lieu d'effervescence culturelle, un vrai carrefour de créativité.

N'oubliez pas, pour la rentrée 2025, le **foyer recherche des bénévoles** pour un poste de secrétaire ou de comptable ou même des membres d'honneurs pour donner la main lors de manifestations.

À la rentrée, retrouvez les mêmes activités que cette année, avec une nouveauté : des cours de théâtre pour adultes ! Restez informés en suivant la page Facebook du Foyer Rural. Nous vous souhaitons à tous de belles vacances, un bel été ! Rendez-vous en septembre. ■

L'équipe du Foyer Rural.



Alors que l'année scolaire touche à sa fin, toute l'équipe de l'Association Farandole tient à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette belle année : familles, enseignants, enfants, bénévoles, municipalité... Votre engagement à nos côtés est précieux !

RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE 2025

- La tombola a remporté un beau succès en début d'année. Merci à tous les participants ainsi qu'aux généreux donateurs, grâce à qui de nombreux lots ont pu être offerts !



- En mars, nous avons proposé une vente de raviolis Saint-Jean. Une belle occasion de ravir les papilles !
- En avril, le concert Cover Floyd **1** a rendu un bel hommage aux Pink Floyd. Un grand merci au groupe de nous avoir sollicités pour assurer la buvette pendant cette belle soirée.
- Les traditionnelles photos de classe **2** ont permis de figer de précieux instants. Les portraits individuels, groupes et fratries ont rencontré un grand succès auprès des familles.
- Et pour clôturer l'année : la fête de l'école aux couleurs du Mexique ! Ambiance festive, jeux pour les enfants, structures gonflables et manège ont enchanté les enfants. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec une soirée dansante. Et pour régaler tout le monde, une paëlla géante a réuni les familles autour d'un moment convivial.

UN MOT POUR NOS CM2

Nous souhaitons un très bon départ vers le collège à tous les élèves de CM2. Qu'ils emportent avec eux de beaux souvenirs de leur passage à l'école de Mercurool Veaunes, et qu'ils s'épanouissent pleinement dans cette nouvelle étape ! ■

L'équipe de Farandole
Sou des Écoles de Mercurool-Veaunes

AGENDA

Lundi 1er septembre : Café des parents, pour démarrer l'année dans un esprit d'échange et de convivialité.

Vendredi 26 septembre : Assemblée Générale à la salle des fêtes de Veaunes Venez nombreux ! C'est l'occasion de faire le point sur l'année passée et de construire ensemble celle à venir !

Dimanche 23 novembre : Marché de Noël à l'Espace Eden.





RECORD HISTORIQUE !

Je vous avais annoncé un nombre de licenciés à 257 dans l'édition de janvier, qui représentait déjà un record pour notre club, et nous finissons cette saison historique avec **269 licenciés**.

Une belle récompense pour tous nos encadrants et bénévoles qui permettent à de si nombreux jeunes (et moins jeunes) de pratiquer leur sport favori dans notre village !

Côté résultats, nous avons encore été gâtés cette saison avec :

- 2 finales de Coupe Drôme-Ardèche (Séniors Filles et U18 Garçons), malheureusement perdues contre des équipes de divisions supérieures
- 5 équipes en 1/2 finales de championnat pour 2 victoires et 3 défaites (Séniors Garçons 3, U18 Garçons et U13 Garçons)
- 2 équipes en finale du championnat (Séniors Garçons 2 et Séniors Filles)
- **1 titre de Championnes Drôme-Ardèche Division 2** pour nos Séniors Filles, second titre en 2 ans pour cette équipe en plein essor **1**

MANIFESTATIONS

Un grand bravo à notre commission Manifestations qui assure toujours un programme de choix et bien rythmé avec plus d'une dizaine d'événements cette saison !

Plus de 450 personnes à l'Espace Eden en Janvier pour la **pièce de théâtre "BlaBla Drive"**.

Puis notre traditionnelle **matinée huîtres**, un spectacle de la **Compagnie Péricard** et notre traditionnel **loto** en février et en mars. **2**

En avril, nous avons fait la présentation de toutes nos équipes sur un week-end complet en y ajoutant **une soirée et une matinée ravioles**.

Toutes ces manifestations rencontrent un franc succès avec de plus en plus de participants et contribuent à l'animation et à la vie dans notre village.

SOIRÉE DES PARTENAIRES

Comme chaque saison, la commission partenaires a eu la chance d'être accueillie le 4 avril au **domaine des Combat**. Un grand merci à cette famille historique mercuriolaise pour leur accueil et la dégustation de leurs vins qui ont su être appréciés de tous !

Etaient conviés nos **75 partenaires** qui nous soutiennent activement dans le développement du club.

Cette soirée a permis la présentation des nouveaux partenaires qui nous ont fait confiance et nous ont rejoint dans l'aventure BCMCC !

Nous en avons profité également pour faire intervenir notre salarié **Kévin MAITRE** qui est venu présenter son rôle au sein du club et le camp de Méjannes-Le-Clap dans le Gard où il est parti sur 3 jours début juin avec 35 jeunes et 6 accompagnateurs.

Un vrai succès comme à chaque fois !

L'IMPORTANT DU BÉNÉVOLAT ! **3**

Afin de mettre en avant ce rôle majeur dans notre club, je souhaitais remercier nos nombreux bénévoles en organisant pour la première fois la **journée des bénévoles**.

Ce sont près de 75 personnes (conseil d'administration, diverses commissions, entraîneurs, arbitres,...) qui y ont pris part et qui ont pu partager un moment convivial entre pétanque, basket et finale de la ligue des champions de foot (on aime le sport en général !) suivi d'un très bon buffet dînatoire !

Sans eux le club ne pourrait pas vivre donc un **grand MERCI à tous** pour votre implication et votre dévouement tout au long de l'année !

PROJECTION SAISON 2025-2026

Depuis février la commission sportive travaille sur la préparation de la saison prochaine qui va donner lieu à plusieurs changements au niveau des entraîneurs, notamment sur les groupes U18 et Séniors. Tout a été bien préparé et les projets de chacune des équipes a été communiqué au plus tôt avec une finalisation lors de notre assemblée générale du 13 Juin.

Un **club toujours ambitieux** qui va encore tout faire pour connaître de beaux résultats sur la prochaine saison tout en conservant ses valeurs familiales et de convivialité !

Je vous souhaite à tous un bel été et rendez-vous fin août pour la reprise de la saison et dès septembre pour la reprise des compétitions dans nos gymnases ! **■**

*Le Président,
Christophe COISSARD*



Après un début de saison intense, avec l'organisation d'un concours qualificatif en septembre 2024, la saison s'est poursuivie avec diverses manifestations.

L'ouverture du boulodrome couvert, courant décembre, a permis à tous les joueurs de pouvoir pratiquer leur sport, dans de bonnes conditions.

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- Le 31 janvier, les joueuses et joueurs ont partagé la galette des rois, entre les parties de boules.
- Le 1^{er} mars, ce sont 52 personnes qui se sont retrouvées pour un repas de début de saison, accompagnées par les conjoints.
- Le 11 avril, s'est déroulé le 1^{er} concours sociétaires de la saison. Ce sont 53 joueurs répartis en quadrettes et triplettes, qui se sont affrontés sur les terrains extérieurs sous un beau soleil. Le repas offert a clôturé cette journée dans une ambiance conviviale.
- Le 24 avril, le concours quadrette Challenge Larivière a rassemblé

36 quadrettes qui ont honoré ce concours. Notre ami Robert, doyen de notre amicale, a apprécié cette journée en l'honneur de sa famille. Les gagnants ont été récompensés par des bouteilles de Crozes-Hermitage, offertes par la famille Larivière.

- Le 30 avril, c'est une compétition jeunes-18, Drôme Ardèche, soit 42 enfants, qui ont rempli nos terrains.
- Le 22 mai : concours quadrettes challenge Roffat. Comme chaque année, le concours fut complet avec 40 équipes. La compétition s'est déroulée en 3 parties et 2 finales entre les 4 meilleurs scores. Les joueurs finalistes ont été récompensés par des dotations et des coffrets de vin offerts par la SAS Roffat.
- Le 24 mai : Fédéral double mixte D1-D2. Très belle compétition fédérale avec 22 équipes. Après des parties acharnées, ce sont quatre équipes qui se sont qualifiées pour le championnat de France.
- Le 17 juin, déplacement à St Sorlin pour un challenge de l'amitié.



La saison bouliste va se poursuivre par :

AGENDA

Le 23 août un concours en doublettes.

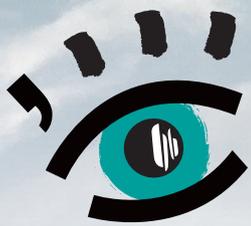
Le 2 septembre un concours sociétaires et amis, avec casse-croûte offert aux joueurs.

En septembre, un repas sera offert à nos bénévoles qui sont toujours présents lors de nos manifestations et contribuent à la bonne réussite de nos concours.

Le 19 septembre prochain, l'assemblée générale viendra clôturer cette belle saison sportive.

L'amicale boule vous souhaite un bel été, et vous invite à venir nous rejoindre, pour pratiquer notre sport favori. **■**





Agenda

SAMEDI 23 AOÛT - FESTIVAL DES HUMORISTES - Espace Eden - Cabaret de Septembre

SAMEDI 23 AOÛT - CONCOURS DOUBLETTE - Boulodrome - Amicale boules

VENDREDI 2 SEPTEMBRE - CONCOURS SOCIÉTAIRES ET AMIS - Boulodrome - Amicale Boules

JEUDI 4 SEPTEMBRE - RANDONNÉE D'OBSERVATION - Les Amis de la Tour

SAMEDI 6 SEPTEMBRE - CONCOURS DE PÉTANQUE - Boulodrome - MVA

VENDREDI 19 SEPTEMBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Boulodrome - Amicale boules

VENDREDI 19 SEPTEMBRE - FORMATION COMPOSTEUR - Mairie

SAMEDI 20 SEPTEMBRE - SPECTACLE "ÉCLATS DE VIE" - Espace Eden - Stepfamily Love Association

SAMEDI 20 ET 21 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE - Les Amis de la Tour

VENDREDI 26 SEPTEMBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Farandole - Salle des fêtes de Veunes

VENDREDI 10 OCTOBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Salle des fêtes de Veunes - Le Télégraphe

SAMEDI 11 OCTOBRE - JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE - Gymnase Marcel Banc - La Grappe Dorée

VENDREDI 17 OCTOBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Salle Hermitage - Foyer rural

DIMANCHE 9 NOVEMBRE - FÊTE DU VIN BLANC

MARDI 11 NOVEMBRE - COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE - Cimetière de Veunes & Place de la République

JEUDI 13 NOVEMBRE - REPAS PARTAGÉ ET RÉTROSPECTIVE - Salle Hermitage - La Grappe Dorée

DIMANCHE 16 NOVEMBRE - SPECTACLE DE LA COMPAGNIE PÉRICARD - Espace Eden - BCMCC

DIMANCHE 23 NOVEMBRE - MARCHÉ DE NOËL - Espace Eden - Farandole

JEUDI 27 NOVEMBRE - REPAS DU CCAS (POUR LES PLUS DE 70 ANS) - Espace Eden

DIMANCHE 30 NOVEMBRE - MATINÉE CAILLETES - Gymnase Marcel BANC - BCMCC

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE - LOTO - Salle des fêtes de Veunes - Le Télégraphe

LUNDI 8 DÉCEMBRE - DESCENTE AUX FLAMBEAUX - La Tour - Les Amis de la Tour

MARDI 31 DÉCEMBRE - RÉVEILLON - Salle des fêtes de Veunes - Le Télégraphe

VENDREDI 16 JANVIER - PIÈCE DE THÉÂTRE - Espace Eden - BCMCC

DIMANCHE 25 JANVIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Salle des fêtes de Veunes - La Grappe Dorée


**MERCUROL
VEAUNES**
Cœur du Pays de l'Hermitage

Mairie de Mercurol-Veunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veunes
04 75 07 40 05
mairie@mercurol-veaunes.fr
www.mercurol-veaunes.fr



Plus d'infos sur
les manifestations
à l'onglet "**agenda**"
sur www.mercurol-veaunes.fr



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Laure Achard,
Sabrina Barbe, Nicolas Daujan, Christophe Faure, Nathalie Faure, Tanguy Terras
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veunes, FlymProd
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt
26000 Valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC

Despesse
Imprimerie